

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 09373 Numéro SIREN : 489 421 990 Nom ou dénomination : ANGEL & ASSOCIES
--

Ce dépôt a été enregistré le 10/06/2021 sous le numéro de dépôt 42597



SAS ANGEL & ASSOCIÉS

40 rue du Fer à Moulin
RDC RUE
75005 PARIS

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Certifié Conforme

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	56 800	51 894	4 906	8 113	3 207	39.53
	Fonds commercial (1)	771 000	470 000	301 000	301 000		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	189 381	75 797	113 584	92 120	21 465	23.30
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	182		182	182		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	18 000		18 000	18 000		
Total II		1 035 363	597 690	437 672	419 414	18 258	4.35
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	210 536	17 082	193 454	203 698	10 244	5.03
	Autres créances	27 471		27 471	5 773	21 698	375.88
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	492 752		492 752	323 669	169 083	52.24
	Charges constatées d'avance (3)	6 683		6 683	5 727	956	16.69
Total III		737 442	17 082	720 360	538 867	181 493	33.68
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 772 805	614 773	1 158 032	958 281	199 751	20.84

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/202012		Exercice N-1 31/12/201912		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 120 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	120 000		120 000			
	Réserves						
	Réserve légale	12 000		12 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	454 491		436 675		17 816	4.08
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		107 000		117 816		10 816	9.18
Subventions d'investissement Provisions réglementées							
Total I		693 491		686 491		7 000	1.02
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	37 090				37 090	
	Total III	37 090				37 090	
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	211 536		90 998		120 538	132.46
	Concours bancaires courants	414		405		9	2.18
	Emprunts et dettes financières diverses	1 334		4 943		3 608	73.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	93 728		57 701		36 026	62.44
	Dettes fiscales et sociales	112 023		109 824		2 199	2.00
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	8 416		7 918		498	6.28
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	427 451		271 790		155 661	57.27
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 158 032		958 281		199 751	20.84

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an389 759213 380

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 306 900		1 306 900	1 265 909		40 991	3.24
Chiffre d'affaires NET	1 306 900		1 306 900	1 265 909		40 991	3.24
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			3 550	14 257		10 708	75.10
Autres produits			214	96		118	122.85
Total des Produits d'exploitation (I)			1 310 663	1 280 262		30 401	2.37
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			450 809	391 465		59 344	15.16
Impôts, taxes et versements assimilés			7 166	4 684		2 482	53.00
Salaires et traitements			451 714	465 630		13 916	2.99
Charges sociales			189 900	209 927		20 026	9.54
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			29 108	31 245		2 137	6.84
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			3 271	7 791		4 520	58.01
Dotations aux provisions			37 090			37 090	
Autres charges			22	6 332		6 311	99.66
Total des Charges d'exploitation (II)			1 169 079	1 117 073		52 007	4.66
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			141 584	163 190		21 606	13.24
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)		3		3	0	13.33
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		79		147	68	46.48
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		81		150	69	45.81
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		500		772	272	35.23
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		500		772	272	35.23
2. Résultat financier (V-VI)		419		622	203	32.68
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		141 165		162 568	21 402	13.17
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital				19 635	19 635	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII				19 635	19 635	100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				26 042	26 042	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII				26 042	26 042	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				6 408	6 408	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		34 165		38 344	4 179	10.90
Total des produits (I+III+V+VII)		1 310 745		1 300 047	10 698	0.82
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		1 203 744		1 182 231	21 513	1.82
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		107 000		117 816	10 816	9.18

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 158 031.89 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 306 900.06 Euros et dégageant un bénéfice de 107 000.23 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 :

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	827 800		
Installations générales agencements aménagements divers	76 069		33 600
Matériel de transport	12 499		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	64 281		12 024
TOTAL	152 849		45 624
Autres participations	182		
Prêts, autres immobilisations financières	18 000		
TOTAL	18 182		
TOTAL GENERAL	998 830		45 624

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			827 800	827 800
Installations générales agencements aménagements divers			109 669	109 669
Matériel de transport			12 499	12 499
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		9 092	67 214	67 214
TOTAL		9 092	189 381	189 381
Autres participations			182	182
Prêts, autres immobilisations financières			18 000	18 000
TOTAL			18 182	18 182
TOTAL GENERAL		9 092	1 035 363	1 035 363

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	46 946	4 948		51 894
Installations générales agencements aménagements divers	10 992	10 371		21 363
Matériel de transport	8 228	1 602		9 829
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	41 510	12 187	9 092	44 604
TOTAL	60 729	24 160	9 092	75 797
TOTAL GENERAL	107 675	29 108	9 092	127 690

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	4 948				
Instal.générales agenc.aménag.divers	10 371				
Matériel de transport	1 602				
Matériel de bureau informatique mobilier	12 187				
TOTAL	24 160				
TOTAL GENERAL	29 108				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges		37 090			37 090
TOTAL		37 090			37 090

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	470 000				470 000
Sur autres immobilisations financières		5 816	5 816		
Sur comptes clients	15 061	3 271	1 250		17 082
TOTAL	485 061	9 087	7 066		487 082
TOTAL GENERAL	485 061	46 177	7 066		524 172
Dont dotations et reprises d'exploitation		40 361	1 250		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	18 000		18 000
Clients douteux ou litigieux	20 499	20 499	
Autres créances clients	190 038	190 038	
Personnel et comptes rattachés	52	52	
Impôts sur les bénéfices	4 583	4 583	
Taxe sur la valeur ajoutée	10 505	10 505	
Débiteurs divers	12 331	12 331	
Charges constatées d'avance	6 683	6 683	
TOTAL	262 690	244 690	18 000

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	150 432	150 432		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	61 518	23 826	37 692	
Fournisseurs et comptes rattachés	93 728	93 728		
Personnel et comptes rattachés	46 629	46 629		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	52 268	52 268		
Taxe sur la valeur ajoutée	13 126	13 126		
Groupe et associés	1 334	1 334		
Autres dettes	8 416	8 416		
TOTAL	427 451	389 759	37 692	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	150 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	29 491			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	1 334			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	120.0000	1 000			1 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FOND DE CLIENTELE P.MAIRE	771 000			771 000	470 000
Total	771 000			771 000	470 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIELS	56 800	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	3 803
Total	3 803

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	432
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	59 149
Dettes fiscales et sociales	66 161
Autres dettes	4 597
Total	130 339

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6 683
Total	6 683

ANGEL & ASSOCIES
Société par actions simplifiée
au capital de 120 000 euros
Siège social : 40 Rue du Fer à Moulin, 75005 PARIS
489 421 990 RCS PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 JUIN 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 107.000,00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	107 000,00 euros
Absorption des pertes antérieures	0,00 euros

Solde	107 000,00 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	454 491,00 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	561 491,00 euros
A titre de dividendes	100 000,00 euros
Soit 100 euros par action	
Le solde	461 491,00 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 461 491,00 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 21 Juin 2021.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'il a été procédé aux distributions de dividende suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le 31/12/2019.....100.000 euros, soit 100 euros par action
Exercice clos le 31/12/2018.....néant
Exercice clos le 31/12/2017.....néant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 15 Juin 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Angel PINAR

ANGEL & ASSOCIES
Société par actions simplifiée
au capital de 120 000 euros
Siège social : 40 rue du Fer à Moulin - 75005 PARIS
489 421 990 RCS PARIS

RAPPORT DU PRESIDENT
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 JUIN 2021

Exercice clos le 31 décembre 2020

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de soumettre à votre approbation les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 306 900 euros contre 1 265 909 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 3.24%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 3 764 euros contre 14 353 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -73.77%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 450 809 euros contre 391 465 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 15.16%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 7 166 euros contre 4 684 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 53%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 451 714 euros contre 465 630 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -2.99%.

Le montant des charges sociales s'élève à 189.900 euros contre 210 832 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 9.54%.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 9 personnes contre 9 personnes à la clôture de l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 69 469 euros contre 39 036 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 77.96%.

Le montant des autres charges s'élève à 22 euros contre 6 332 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -99.66%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 1 169 079 euros contre 1 117 073 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 4.66%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 141 584 euros contre 163 190 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -13.24%.

Compte tenu d'un résultat financier de -419 euros (-622 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 141 165 euros contre 162 568 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -13.17%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 0 euros contre -6 408 euros pour l'exercice précédent.
- d'un impôt sur les sociétés de 34 165 euros,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 107 000,00 euros contre un bénéfice de 117 816 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -9.18%.

Au 31 décembre 2020, le total du bilan de la Société s'élevait à 1 158 032 euros contre 958 281 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 20.84%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 107.000,00 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	107 000,00 euros
Absorption des pertes antérieures	0,00 euros
Absorption des pertes antérieures	0,00 euros
Solde	----- 107 000,00 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	454 491,00 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	561 491,00 euros

A titre de dividendes	100 000,00 euros
Soit 100 euros par action	
Le solde	461 491,00 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 461 491,00 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 593 491,00 euros.

Le dividende serait mis en paiement au siège social le 21 Juin 2021.

Nous vous informons que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux (CGI, art. 200 A, 1).

Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater).

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100.000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Nous vous rappelons en outre que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Distributions antérieures de dividendes

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'il a été procédé aux distributions de dividende suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le 31/12/2019.....	100.000 euros, soit 100 euros par action
Exercice clos le 31/12/2018.....	néant
Exercice clos le 31/12/2017.....	néant

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à PARIS
Le 28 Mai 2021

Angel PINAR
Président